

# Séminaire



# 2026

**Table ronde 2 – Comment faciliter le déploiement des réseaux de fibre optique dans une dynamique favorisant la concurrence et l’innovation ?**

# Sommaire

01. Qu'est-ce-que **Djoliba** ?

---

02. Genèse des problématiques rencontrées

---

03. Quick wins

---

04. Quelques pistes de réflexions

---

# Djoliba c'est :



Un Consortium des filiales Orange qui ont mis en commun leur infrastructure pour construire un réseau géant transnational



8 pays couverts en Afrique de l'Ouest  
(Sénégal, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Burkina, Libéria, Ghana, Nigéria)



10 000 Km de fibre terrestre et 10 000km de câbles sous-marins  
(ACE, Main One, SAT 3)



Une accessibilité à 23 Datacenter en Afrique



Un projet qui a démarré en 2020 avec une capacité de 100Gb



Un 1<sup>er</sup> upgrade à 400Gb en 2023 - qui a permis de restaurer en moins de 4 heures le trafic internet de la Côte d'Ivoire et du Burkina lors de la crise des câbles sous-marins de mars 2024



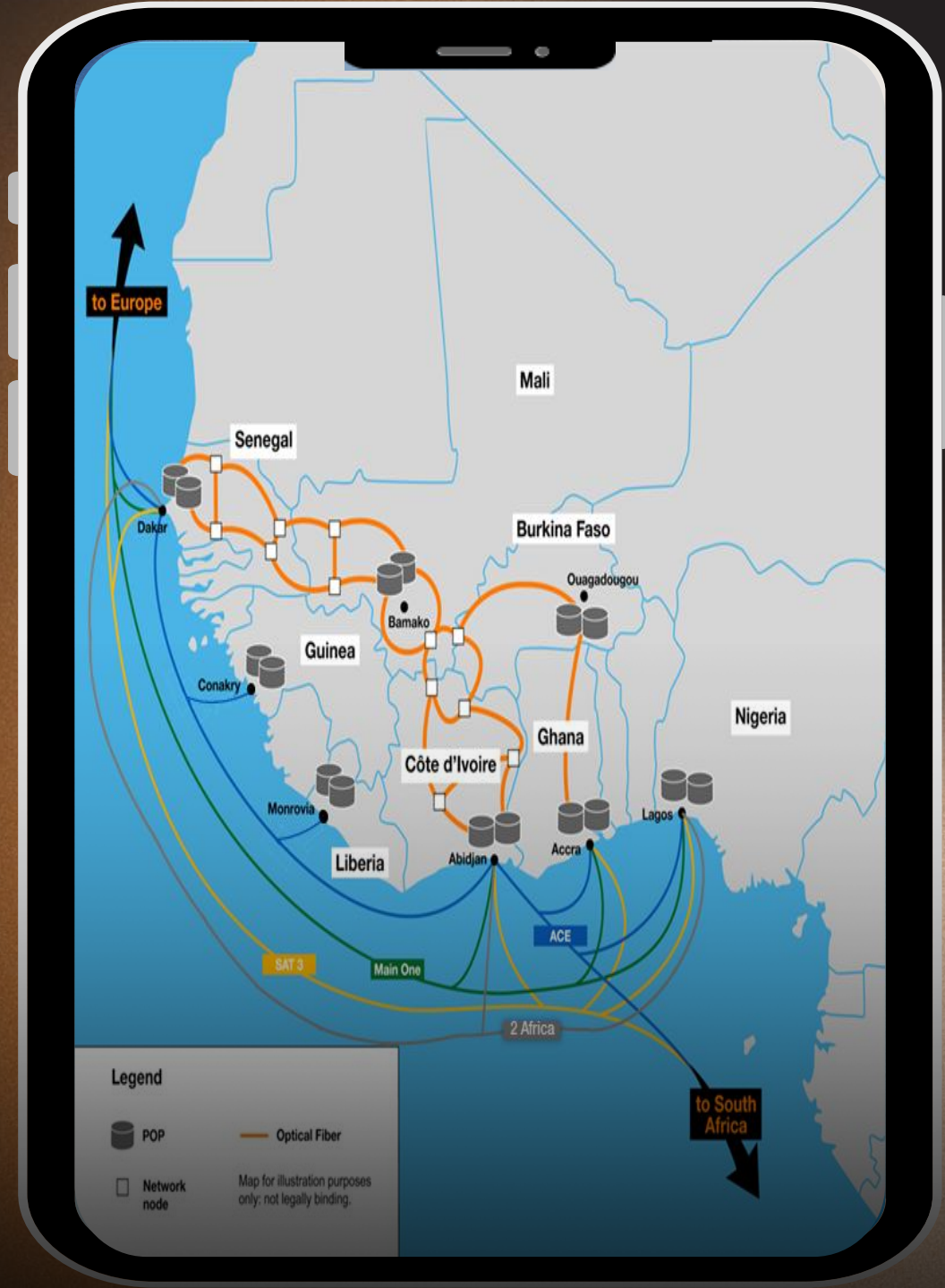
Un 2<sup>ème</sup> upgrade à 2,4Tb qui sera livré au T4 2026



Une capacité aussi bien pour l'interne que pour l'externe  
(Wholesale & B2B)



Des projets d'extension - capacitaires et géographiques  
(Afrique australe, Afrique du Nord)



# Problématiques rencontrées

## Phase ① Mise en place du réseau



### Footprint Orange

Pas de difficultés majeures rencontrées sur le footprint Orange pour interconnecter les filiales fondatrices du réseau

→ Usage du backbone existant



### Hors footprint Orange

Difficultés surevnuées lors des projets de résilience dans les pays hors footprint

→ Recours à de la capacité via des partenariats

# Problématiques rencontrées

## Phase 2

### Projets d'extension (géographique et capacitaire)



#### Puissance des opérateurs historiques / étatiques

Backbone national contrôlé par quelques acteurs dominants, souvent historiques et incontournables

- Déséquilibre dans les négociations de partage d'infrastructure
- Difficulté à mettre en place des modèles de co-investissement ouverts



#### Absence de modèles économiques standardisés

Le manque de cadres clairs (tarification, IRU) complique les accords entre opérateurs

- Problème de valorisation des actifs
- Construction de modèles économiques au cas par cas
- Difficulté à répliquer un modèle d'expansion d'un pays à l'autre



#### Dépendance à des infrastructures internationales / nationales limitées

Dans plusieurs pays, l'accès à l'international repose sur un nombre très limité de points d'entrée (*câbles CSM par exemple*)

- Faible redondance / résilience
- Manque d'autonomie sur les upgrades
- Pouvoir de négociation accru des détenteurs d'infrastructure
- Absence de co-investissements

# Problématiques rencontrées

## Phase 2

### Projets d'extension (géographique et capacitaire)



#### Résistance stratégique des opérateurs au partage actif

les opérateurs privilégient le contrôle de leurs infrastructures pour conserver un avantage concurrentiel

- Duplication des réseaux
- Augmentation des CAPEX
- Coûts élevés pour l'ensemble du marché



#### Appropriation et contrôle de l'infrastructure co-investie

Dans les projets d'extension via co-investissement, l'infrastructure déployée peut être détenue et contrôlée par un partenaire dominant, limitant le contrôle réel sur l'actif.

- Droits d'usage limités
- Dépendance opérationnelle pour l'exploitation et l'évolution du réseau



#### Réseaux transnationaux mais réglementations nationales

Les réglementations restent nationales alors que les réseaux sont régionaux.

- chaque régulateur applique sa logique nationale

# Quick wins



## Interconnexion de réseau

- Partenariats ciblés
- Accords bilatéraux pragmatiques
- Echanges de catalogues
- Fonctionnement en mode achat-revente



## Accords de capacité à court et moyen terme

- Négocier des contrats de capacité en IRU ou location de spectre
- Equiper la fibre à notre charge



## Standardiser en interne les modèles contractuels

- Développer des templates (*IRU, capacity sharing, co-investissement*)
- Réduire les délais de négociation

# Pistes de réflexion

Mettre en place des modèles économiques et contractuels standardisés pour faciliter le partage d'infrastructure



Harmoniser les cadres réglementaires aux niveaux sous-régional et régional pour promouvoir les projets transfrontaliers



Structurer les co-investissements via des modèles garantissant une gouvernance équilibrée entre partenaires




Diversifier les infrastructures internationales par la mise en place d'infrastructures terrestres pour réduire la dépendance et améliorer la résilience des réseaux



Favoriser l'interconnexion des infrastructures avec une présence des acteurs aux frontières





*Même avec un réseau existant, l'extension en Afrique n'est pas seulement une question d'investissement, mais d'accès, de gouvernance et de cadre réglementaire.*

*La mise en place d'un réseau transfrontalier devient un exercice de gestion de contraintes structurelles, bien au-delà d'un simple déploiement technique.*

*Le partage d'infrastructure s'inscrit également dans une logique de durabilité, en optimisant l'utilisation des actifs existants et en réduisant significativement l'empreinte carbone liée aux déploiements réseaux.*

**Thank you**